

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 12 décembre 2025

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; Mme Nadine RIVET ; M. Michel CUBERTAFOND
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés

- Ville de Limoges : M. Émile Roger LOMBERTIE, Président ; M. Vincent JALBY ; M. Thierry MIGUEL

> Assistant à la séance

- Région Nouvelle-Aquitaine : Mme Marion CIBER
- Ville de Limoges : Mme Lydia MOUSNIER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2025.51

Partenariat entre Cultura et l'Opéra de Limoges

Depuis près de dix ans, Cultura et l'Opéra de Limoges entretiennent un partenariat solide. Dans un premier temps axé sur la mise en valeur de l'offre musicale - Cultura assurait la vente de CD à l'issue de certains de nos concerts - cette collaboration s'est ensuite renforcée autour du magasin de Limoges et de la Fondation Cultura, avec un engagement fort dans les programmes vocaux inclusifs.

Ce partenariat durable s'est concrétisé par un investissement continu depuis plus de huit ans, notamment à travers le soutien au programme « Un chant, une chance », qui associe formation et accompagnement des participants.

Aujourd'hui, ce partenariat pourrait intégrer l'expertise commerciale de Cultura pour élargir l'attractivité de nos actions et faire de cette collaboration un premier acte de valorisation des produits dérivés de l'Opéra.

Dans un premier temps, cette initiative prendra la forme d'une sélection de produits - vinyles, CD, ouvrages en lien avec la programmation mais aussi autour de thématiques culturelles plus larges - destinés à éveiller la curiosité, à toucher de nouveaux publics et à faire rayonner le kiosque billetterie sous un nouveau jour.

Nous envisageons également de créer des ponts entre la billetterie et ces produits, notamment à travers des offres combinées à des moments clés de l'année (fêtes, événements spéciaux, etc.).

En conséquence, je vous propose d'autoriser le Président de la régie personnalisée, ou par délégation le Vice-Président et le Directeur général, à signer la convention de partenariat à venir entre l'Opéra de Limoges et Cultura, ainsi que l'ensemble des avenants et documents nécessaires à sa mise en œuvre.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ


Par délégation
Le Vice-Président